



CLASSIQUES
GARNIER

FERRER-BARTOMEU (Jérémie), « Nations, confessions, professions. Les mondes de l'écrit politique au sein de la "république européenne des bureaux" à la fin d u XVI^e siècle (France, Flandres, Angleterre) », in BISTAGNE (Florence), FERRER-BARTOMEU (Jérémie), MOUREN (Raphaële) (dir.), *Minorités, migrations, mondialisation en Méditerranée. XIV^e-XVI^e siècle*, p. 125-151

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14184-6.p.0125](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14184-6.p.0125)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

FERRER-BARTOMEU (Jérémie), « Nations, confessions, professions. Les mondes de l'écrit politique au sein de la "république européenne des bureaux" à la fin du XVI^e siècle (France, Flandres, Angleterre) »

RÉSUMÉ – Les mondes sociaux des professionnels de l'écrit sont une minorité dans les sociétés politiques de la fin de la Renaissance. C'est ainsi que trois grands pôles identitaires se dégagent des dossiers de sources que nous mobilisons. De l'identité nationale, confessionnelle ou professionnelle, laquelle tient la première place dans la conduite et les stratégies déployées par les acteurs engagés dans une crise politique ?

MOTS-CLÉS – Bureaucratie, guerres de Religion, administration, secrétaires, culture de l'écrit

NATIONS, CONFESSIONS, PROFESSIONS

Les mondes de l'écrit politique au sein
de la « république européenne des bureaux »
à la fin du xvi^e siècle (France, Flandres, Angleterre)

Jusques à ici j'ay faict ce que j'ay
peu, mais plus avant je confesse à Votre
Altesse, encores que la volonté et zèle au
service d'icelle ne peult estre plus grand,
entrant plus avant en matière je ne me
voudrais fyer à moi mesmes seul, car je
promectz à Votre Altesse qu'ils estoient
cest après disner à trois discourant et
me retournant, tantost d'une façon,
tantost d'une aultre, leurs discours que
je y perdis quasy le Nord, car tantost
l'ung parloit françois, l'aultre italien et le
troisième latin, à quoy je rendis les aboy.
Lettre du prince-comte d'Arenberg à
l'archiduc Albert, de Steyn le 8 août
1603¹.

INTRODUCTION

Les mondes sociaux des professionnels de l'écrit sont une minorité dans les sociétés politiques de la fin de la Renaissance. Pourtant, nous nous interrogeons sur le gain de position de cette minorité à l'aune de sa mobilité fonctionnelle dans un espace transnational, celui des conflits

1 Original en français accompagné d'une traduction : *Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au xvii^e siècle*, éd. Henri Lonchay, Joseph Cuvelier, t. 1, Bruxelles, Kiessling, 1923, pièce 359, p. 169.

intérieurs et extérieurs qui font suite à l'éclatement de l'unanimité confessionnelle en Europe au premier xvi^e siècle. Notre contribution propose d'explorer quelles sont les identités prévalentes et stratégiquement mises en avant par les acteurs en contexte de guerres civiles et de conflits géopolitiques de forte intensité à la fin de la Renaissance². Trois grands pôles identitaires se dégagent des dossiers de sources que nous mobilisons. De l'identité nationale, confessionnelle ou professionnelle, laquelle tient la première place dans la conduite et les stratégies déployées par les acteurs engagés dans une crise politique ?

Il convient donc de débusquer comment les acteurs, en mobilité volontaire, régulière ou contrainte, choisissent prioritairement de se présenter, quelles ressources issues de quel pôle identitaire ils utilisent alors, et comment les autres acteurs, alliés ou oppositionnels, les perçoivent³. En restituant les contradictions dans la présentation de soi, notamment au moment des épisodes de trahison, on peut également saisir de manière qualitative la perception par les acteurs eux-mêmes de ce jeu de navigation entre plusieurs pôles identitaires. L'utilisation de la complémentarité des ressources identitaires, fortement encouragée par les phénomènes de mobilité et de migration, peut enfin être relue sous l'angle des notions d'engagement et d'*habitus*⁴.

Cette réflexion permet d'entrer dans une autre histoire de l'État, des guerres de Religion et des conflits de la fin de la Renaissance, de redéfinir le périmètre des sociétés politiques ouest-européennes en conflit, d'appréhender l'histoire des transfuges, transferts et trahisons comme autant de vecteurs et d'occasions d'hybridation des modèles politiques de part et d'autre des frontières nationales et confessionnelles. En effet,

2 Notre contribution est issue d'une réflexion menée lors de notre thèse de doctorat, publiée sous le titre *L'État à la lettre : écrit politique et configuration de la société administrative en France lors des guerres de religion (vers 1560-vers 1620)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2022 (Époques).

3 *Dire et vivre l'ordre social en France sous l'Ancien Régime*, dir. Fanny, Cosandey, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005 ; Arndt Brendecke, Ángeles Martín Romera, « El "habitus" del oficial real : ideal, percepción y ejercicio del cargo en la monarquía hispánica (siglos xv-xviii) », *Studia historica. Historia moderna*, 39, 1, 2017, p. 23-51 ; *Les figures de l'administrateur : institutions, réseaux, pouvoirs en Espagne, en France et au Portugal, 16^e-19^e siècle*, dir. Robert Descimon, Jean-Frédéric Schaub, Bernard Vincent, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1997 (Recherches d'histoire et de sciences sociales).

4 Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post-scriptum », *Revue française de science politique*, 51, 1-2, 2001, p. 199-215.

des trois pôles identitaires cités, il apparaît à l'étude des dossiers que nous produisons que c'est bien l'identité professionnelle qui est celle qui revêt l'importance la plus grande, offrant des ressources stratégiques et programmatiques expertes pour dénouer les mille occasions de conflit qu'offre le temps mouvant de la guerre⁵. Ainsi, à l'école de Michel Dobry et de son apport en sociologie des crises politiques, nous souhaitons relire le moment 1585-1605 comme celui de l'avènement de l'identité professionnelle, s'imposant sur les autres pôles identitaires jusqu'alors prévalents⁶. Toutefois, notre réflexion ne congédie pas les autres pôles identitaires, qui recouvrent une importance décisive à l'époque moderne, et c'est pourquoi nous nous bornons à montrer qu'en situation de crise et de conflit, l'identité nationale comme l'identité confessionnelle sont également mobilisées pour s'arrimer solidement aux compétences professionnelles⁷.

Le point d'entrée commun aux dossiers que nous produisons à l'appui de notre démonstration est celui du monde des administrateurs de l'écrit d'État dont la surface socio-politique ne cesse de croître au second XVI^e-premier XVII^e siècle⁸. Les secrétaires – du roi, du conseil, du cabinet, d'État et d'ambassade – sont, de manière fonctionnelle, en contact permanent les uns avec les autres, par-delà leur enracinement national ou leur foi. Ces contacts, matérialisés par d'incessantes navettes de courriers, navettes qui se sédimentent dans d'épais volumes de correspondances et d'instruments de travail, forment la trame d'une république européenne des bureaux, aux gestes et à la culture politique apparentés dans l'ensemble des autorités publiques depuis les années 1560⁹. En effet, la chronologie de l'apparition de la figure du secrétaire est décalée et n'apparaît pas au même moment dans l'Europe méridionale et dans l'Europe septentrionale. Cependant, à la fin du siècle, la mise

5 *Parole d'experts : une histoire sociale du politique (Europe, XVI^e-XVIII^e siècle)*, dir. Marion Brétéché, Héloïse Hermant, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021.

6 Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009 (Références).

7 *Le sentiment national dans l'Europe méridionale aux XVI^e et XVII^e siècles*, dir. Alain Tallon, Madrid, Casa de Velázquez, 2007.

8 Paul M. Dover, *Secretaries and Statecraft in the Early Modern World*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2016.

9 Cédric Michon, « Scribe ou principal ministre : le secrétaire à la Renaissance », dans *Id., Dans la cour des Lions : hommes et femmes de pouvoir de la Renaissance*, Paris, Passés Composés, 2020, p. 96-105.

en réseau des bureaux est achevée et l'habitus du secrétaire flamand, espagnol ou anglais sont de même nature même s'ils ne sont pas désignés par les mêmes termes. Les hommes de l'écrit se connaissent, se jaugent continuellement, se trahissent régulièrement et s'espionnent quotidiennement. Leur emploi et leurs activités concrètes et quotidiennes en font un monde socio-politique cohérent aux règles communes.

En cheminant dans plusieurs dossiers de sources, nous mobilisons d'abord l'exemple de Thomas Morgan, professionnel de l'écrit et agent aux allégeances multiples, avant que de nous interroger sur les vecteurs de transferts et de modèle d'une cour à l'autre, en concluant sur la perception de l'étranger par les bureaux des secrétaires d'État, institution née des troubles et marqueur de la plasticité de l'agencement gouvernemental en période de crise.

PARIS, NID D'ESPIONS

Le premier dossier de notre étude fait intervenir des pièces qui se rapportent à Thomas Morgan, gentilhomme gallois, figure idéale-typique des hommes de l'écrit qui naviguent entre plusieurs autorités publiques et passent allègrement les frontières confessionnelles mouvantes du second xvi^e siècle, en fonction de leurs allégeances à un maître, allégeances qui doivent tout à leur expertise professionnelle¹⁰.

C'est le soutien du royaume de France aux partisans de Marie Stuart, emprisonnée par Élisabeth I^{re}, qui entraîne le contexte de crise ouverte dont les correspondances se font l'écho. Ainsi du récit de Jean-Arnault de Chérelles, secrétaire de l'ambassade de France à Londres et présent à Paris en mars 1586¹¹. Thomas Morgan, catholique, a été capturé par les agents du roi de France et ses papiers saisis. Il semble être l'un des principaux relais d'information entre Marie Stuart et ses partisans

10 John Bossy, *Under the molehill : an elizabethan spy story*, New-Haven, Yale University Press, 2001 ; Patrick H. Martin, *Elizabethan espionage : plotters and spies in the struggle between catholicism and the crown*, Jefferson, McFarland Books, 2016.

11 Jean Arnault de Chérelles, secrétaire de l'ambassadeur de France en Angleterre. Il est, dès 1603, ambassadeur d'Henri IV à Malte. Voir Michel Duchein, *Élisabeth I^{re} d'Angleterre : le pouvoir et la séduction*, Paris, Fayard, 1992, p. 494.

dans le royaume de France. Un débat agite le conseil d'Henri III pour savoir si l'on doit ou non transmettre ses papiers à Stafford, ambassadeur de la reine d'Angleterre à Paris, qui les réclame pour son maître, Francis Walsingham, et livrer la personne de Morgan aux Anglais.

Nous donnons la traduction de la transcription anglaise de cette lettre de Chérelles à Marie Stuart. La pièce se trouve dans les papiers d'État du secrétariat anglais, preuve qu'elle a été interceptée par les réseaux de renseignement de Walsingham. Ce récit est éclairant pour comprendre les mécanismes de décision et la structuration des réseaux confessionnels entre l'Écosse, l'Angleterre et la France, d'une part, et les doubles voire les triples engagements des agents des secrétariats d'autre part. Il dessine une diplomatie parallèle, périphérique aux institutions traditionnelles et nous renseigne sur la porosité et l'ouverture des bureaux aux coups et aux initiatives politiques. Il convient dans ce contexte, pour le roi de France, de ménager les catholiques du royaume en même temps qu'Élisabeth I^{re}. La chose est malaisée dans le moment de tension de 1586.

Lorsque le pauvre Morgan a été fait prisonnier, tous ses papiers ont été saisis et mis dans les mains de Messieurs du Conseil d'État. Le roi, désireux d'être bien informé de leur teneur et de ce qu'ils contenaient contre son service ou celui de la reine d'Angleterre me les confia – la grande majorité étaient écrits en anglais. On me commanda de faire une traduction fidèle de leur contenu et d'en faire un rapport audit Conseil. Je travaillais vite pour satisfaire Sa Majesté, et j'assure Votre Majesté que j'eus les moyens dans cette affaire de faire un bon service, ainsi qu'audit Morgan et à beaucoup d'autres de vos fidèles serviteurs, d'autant plus que personne ne connaît mes liens d'amitié avec ledit Morgan, fidèle serviteur de Votre Majesté, depuis huit ans.

Il y avait dans ses papiers trente-deux alphabets de divers chiffres, notamment celui qu'il utilisait pour correspondre avec Votre Majesté, et beaucoup de paquets chiffrés pour vous et pour d'autres. À voir combien l'ambassadeur exhortait le roi à lui livrer les papiers et les chiffres de Morgan pour les communiquer à sa maîtresse, et combien de ces Messieurs du conseil étaient d'avis de les lui livrer, et même la personne dudit Morgan, j'ai convaincu Monsieur de Villeroy par le biais de Monsieur de Chateauneuf, que livrer ces papiers serait très préjudiciable au service du Roi et de tous les catholiques du royaume. Villeroy chercha expressément le roi le lendemain pour le convaincre de ne pas livrer Morgan. Quant aux papiers et chiffres, puisque le secrétaire de l'ambassadeur Stafford avait vu les papiers, on ne pouvait guère les lui refuser.

Le conseil vint me quérir le lendemain et on me commanda d'apporter les papiers et chiffres de Morgan et de beaucoup d'autres de vos serviteurs

– qui sont dans une angoisse extrême – audit Stafford. Je résolus de mettre les chiffres de côté, et pour chaque personnage cité d'en fabriquer un autre [...]. J'ai retiré tous les papiers sensibles et laissé ceux sans importance. [...]. Une fois fait, je les portais à Monsieur Stafford en lui disant que Messieurs du Conseil me commandaient de lui livrer et laisser ces papiers, lui demandant de me signer un reçu de sa main. [...]. Il mit immédiatement la main sur les chiffres et envoya chercher des lettres chiffrées interceptées. [...]. Mais après s'être cassé la tête pendant plusieurs jours sur ces papiers, il ne put rien en comprendre.

De retour vers Messieurs du Conseil, je leur exposais tout le procédé, ce qui les fit beaucoup rire et ils en furent très contents. Depuis lors, Madame, sur leur ordre, j'ai remis lesdits papiers dans les mains de Monsieur Charles Paget¹².

Ce récit est, de manière exemplaire, un concentré des enjeux qui pèsent sur l'écrit et les innovations administratives de la première Modernité. On observe également la fine mécanique de construction des réseaux, leur mobilisation et leur structuration.

Listons d'abord les éléments qui apparaissent. Le premier élément qui frappe le lecteur, c'est le nombre important de tables de chiffres utilisés par les réseaux catholiques écossais. Thomas Morgan a été saisi avec trente-deux tables de chiffres. On peut faire l'hypothèse que chacune des tables correspond à un destinataire précis – individuel ou collectif –, et qu'une de ses tables est celle de la correspondance secrète entre Morgan et Marie Stuart. Morgan apparaît ainsi, à l'instar d'un bureau de secrétaire d'État du reste, comme pôle de redistribution des lettres en provenance des catholiques écossais vers la reine captive. L'on pourrait appliquer à la personne de Morgan la belle réflexion de Paolo Napoli sur l'individu collectif et l'institution-personne¹³ : en effet, derrière la seule personne de Morgan se trouve un réseau structuré et fort actif qui vient doubler celui de James Beaton (1517-1603), archevêque catholique de Glasgow, ambassadeur de la reine d'Écosse à Paris. D'autre part, des questions linguistiques interviennent. En effet, quelles compétences linguistiques les agents des bureaux possèdent-ils ? Y a-t-il au sein de ces réseaux des agents spécifiquement dédiés à la traduction et aux

12 Lettre de Cherelles à Marie Stuart, Paris, 30 mars 1586, *Calendar of State Papers, Scotland*, vol. 8, 1585-1586, Londres, His Majesty's Stationery Office, 1914, p. 237.

13 Paolo Napoli, « Au-delà de l'institution personne » dans *Foucault(s) 1984-2014*, dir. Jean-François Braunstein *et al.*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017, p. 177-184.

langues ? On sait par exemple qu'en France comme en Angleterre, des commis sont appelés « secrétaire de la langue [française, espagnole ou anglaise] ». On connaît les noms de deux agents spécifiquement dédiés à cette tâche en France : il s'agit de Nicolas L'Hoste pour les dépêches espagnoles ou encore Chérelles pour les correspondances anglaises¹⁴. Leur apprentissage s'est effectué au sein des postes diplomatiques en tant que secrétaire d'ambassade.

L'autre aspect frappant est le degré d'autonomie de Chérelles. Sa surface politique n'est guère importante en 1586. Il possède cependant des réseaux solides dans les milieux catholiques écossais, et joue de dissimulation, de prises de décision autonome qu'il rapporte pour partie dans un second temps à un certain nombre de membres du conseil avant de rapporter à l'ensemble du conseil sur ordre du roi. Ce dossier des tables de chiffres de Morgan a été étudié par Stephen Budiansky, qui a montré que les papiers, envoyés à Londres pour être décryptés, le furent grâce aux compétences techniques d'un agent d'Élisabeth spécialisé dans la cryptographie, cassant nombre de chiffres espagnols¹⁵. La fin du récit de Chérelles nous apprend que les chiffres ont été confiés à Charles Paget, catholique exilé en France, travaillant dans l'entourage de l'ambassadeur écossais James Beaton¹⁶. Un temps espion de Francis Walsingham, Paget passe au service de l'Espagne quelques mois après cette affaire. Pour quelles raisons l'ambassadeur fait-il le siège du conseil pour obtenir ces papiers ? Sans doute pour deux raisons principales. D'abord, mettre au jour les réseaux de Marie Stuart en France, trente-et-un alphabets correspondant à de nombreux agents qui ne sont pas forcément tous connus du secrétariat anglais. Ensuite, les papiers sont un élément de preuve, ils matérialisent une conspiration, un jeu politique dans un

14 Nicolas de Neufville, sieur de Villeroy, « Manifeste de Monsieur de Villeroy sur l'évasion de L'Hoste son commis », dans *Id.*, *Mémoires d'État [...]*, Paris, chez Pierre Chevalier, 1622, p. 506.

15 Les tables de chiffres sont confiées par Francis Walsingham à Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde (1538-1598), client de la famille d'Orange et diplomate des princes protestants des Pays-Bas. Marnix parvient à retrouver les signes substitués par Chérelles et à percer le code. Voir Stephen Budiansky, *Her Majesty's spymaster : Elizabeth I, Sir Francis Walsingham, and the birth of modern espionage*, Londres, Plume Books, 2005, p. 141-144.

16 Charles Paget est secrétaire d'ambassade de James Beaton, archevêque de Glasgow, ambassadeur de Marie Stuart à Paris. Paget passe au service du roi d'Espagne en 1588 et gagne Bruxelles.

moment de tension contre la reine d'Angleterre, conspirations ourdies par les réseaux catholiques écossais et espagnols.

Ces quelques lignes de Chérelles disent combien les questions de l'étranger et de transferts de savoirs administratifs sont à manier avec une grande précaution et combien il faut se départir de catégories identitaires qui sont les nôtres, conçues pour notre temps¹⁷. En effet, le thème de l'étranger et, partant, celui du transfuge et du traître, sont des motifs utiles pour la lutte politique, notamment dans les années 1580-1590. Par exemple, Villeroy, secrétaire d'État et proche conseiller de Mayenne pendant la Ligue, est accusé d'être vendu au roi d'Espagne, son commis, Nicolas L'Hoste, est découvert en 1604 tandis qu'il livre des secrets diplomatiques à Madrid, etc. Ainsi, le gallois Thomas Morgan doit être livré à la reine d'Angleterre avant qu'on ne l'accuse de travailler pour elle et contre les catholiques écossais réfugiés en France. Le propre d'une guerre civile et des conflits de haute intensité de la fin du XVI^e siècle est bien de rendre les frontières identitaires mouvantes, les protagonistes en sont parfaitement conscients et jouent, stratégiquement, des complémentarités que leur offre ces différentes ressources. Ainsi du secrétaire français Chérelles, qui se présente comme un fidèle de la reine d'Écosse, œuvrant à faire libérer un Gallois au double service de l'Angleterre et de l'Espagne.

Pendant, on comprend qu'une grille autre que nationale se surimpose sur les enjeux des guerres de Religion et de la confrontation géopolitique entre l'Espagne, l'Angleterre et la France. En effet, la dimension confessionnelle qui dessine une Internationale catholique en Europe possède une structuration propre et une diplomatie efficace, des réseaux d'espionnages également sur le plan très spécifique de l'Écosse où les catholiques sont pourchassés par Élisabeth I^{re}. Pourtant, ce qui rassemble un Morgan, un Chérelles, un Villeroy ou encore un L'Aubespine, c'est le travail concret et quotidien de l'écrit, au sein de bureaux formels ou informels, l'exercice du chiffre et des déchiffrements. Chérelles n'écrit pas autre chose quand il s'adresse à la reine d'Écosse, et c'est d'abord cette compétence de serviteur par l'écrit qu'il valorise. Suivre la trajectoire du futur maître des requêtes d'Henri IV, Chérelles, qui sert les intérêts catholiques écossais en usant de sa proximité avec de puissants membres du conseil royal, L'Aubespine et Villeroy, analyser l'envergure de son

17 Alain Tallon, *Le sentiment national dans l'Europe méridionale...*, p. XII.

réseau ou du réseau de James Beaton, s'attacher à restituer la trajectoire de Charles Paget, au service du roi d'Espagne dans les Flandres après l'exécution de Marie Stuart : tout cela dessine une galaxie autrement plus complexe que la simple carte qu'on pourrait dresser sous la catégorie des régnicoles français et des étrangers, des catholiques et des protestants. Cette catégorie d'étrangers, juridique, s'impose au XVI^e siècle et produit également des papiers d'État et un droit spécifique. La notion d'étranger est ainsi à comprendre sous tous les aspects de la lutte confessionnelle qui se mène à l'échelle européenne, afin d'insérer les agents, français, espagnols et anglais, dans une des catégories décisives à leurs yeux, l'enracinement dans les mondes de l'écrit dont découle leur fidélité à un maître qu'ils servent, justement, en secrétaire.

L'ENGAGEMENT D'UNE COMPÉTENCE TECHNIQUE

L'engagement de Morgan est celui d'une compétence, celle de l'instrumentation de l'écrit et des chiffres, de la collecte et de la redistribution de l'information. Un très long interrogatoire de l'agent double a été dressé le 12 février 1590 à Bruxelles où il est arrêté par les agents de Philippe II. Dans cet interrogatoire, la question centrale porte sur les chiffres qu'il a sur lui et qui mettent au jour les menées de la diplomatie très active de l'Angleterre. Sur ce point spécifique des réseaux dormants dans les Pays-Bas espagnols, Francis Walsingham s'avère être un redoutable expert. Les institutions des Pays-Bas espagnols devant rendre des comptes au pôle castillan apparaissent davantage démunies, sans doute en raison de la relative lenteur de la communication avec leur souverain¹⁸.

Pour comprendre les demandes d'Edward Stafford, qui fait le siège du conseil pour obtenir les papiers écossais, il faut sans doute élargir la focale chronologique. Élisabeth est la cible de nombreuses tentatives

18 *Calendar of State Papers, Spain (Simancas)*, vol. 4, 1587-1603, Londres, Her Majesty's Stationery Office, 1899, p. 565-572 ; Stephen Alford, « Some elizabethan spies in the office of Sir Francis Walsingham », dans *Diplomacy and early modern culture*, éd. Robyn Adams et Rosanna Cox, New-York, Palgrave Macmillan, 2011, p. 42-63.

d'assassinats, commanditées par Philippe II¹⁹. La reine d'Écosse, exécutée le 8 février 1587, est au cœur des tensions géopolitiques entre l'Espagne, la France et l'Angleterre. Petite-fille de Claude de Lorraine, elle est apparentée à la famille de Guise. Ainsi, le roi de France chemine sur une ligne de crête. D'un côté, il n'a pas d'autre choix que de tout tenter pour empêcher l'exécution de la reine catholique. De l'autre, il ne peut se priver du soutien et de la relation qu'il entretient avec la reine d'Angleterre. C'est pourquoi Élisabeth I^{re} cherche à toute force à prouver que Marie tente de la faire assassiner et à servir le parti de l'étranger, en l'occurrence le parti espagnol, en Angleterre. Une publicité toute spéciale est donc accordée aux papiers de Marie Stuart, papiers que la reine d'Angleterre fait régulièrement saisir et envoie par les cours européennes pour justifier la captivité puis la mise à mort de la reine d'Écosse.

Un témoignage de l'ambassadeur du roi de France en Écosse, Charles de Prunelé, est utile à ce stade pour comprendre ce qui se joue à l'automne 1586, quelques mois avant l'exécution de Marie. Cette information est connue de Pomponne de Bellièvre, surintendant des finances et l'un des premiers conseillers du roi. Il est l'homme des missions diplomatiques difficiles, c'est pourquoi Henri III l'envoie en ambassade extraordinaire dans une tentative désespérée de sauver Marie :

Ung secretaire du conseil, nommé Wade, avoit aussi, à la mesme heure, esté envoyé à Charteley, pour chercher les papiers de la royne d'Escosse et en rapporta une pleine male [...]. Le sieur de Chasteauneuf envoya son secretaire vers le sieur grand thesaurier, qui, ayant veu la lettre, la bailla, et fist pareillement veoir au dict sieur de Walsingham, qui estoit proche de luy, lequel fit responce au dict secretaire du sieur de Chasteauneuf que la royne, sa souverayne, avoit résolu de communiquer à son maistre les papiers de la royne d'Escosse qu'elle avoit entre les mains, ausquels il verroit tant de meschancetez qu'il s'asseuroit qu'il ne voudroit s'employer pour elle. Que c'estoit une très mauvaise femme, et Nau, son secretaire, ung tres méchant homme, et que la royne, sa souveraine, en feroit justice. Que la royne, sa souveraine, enverroit ung gentilhomme vers Sa Majesté, comm elle feroit vers tous les princes chrestiens, pour leur donner cognoissance de ce fait. Toutesfois le sieur de Chasteauneuf pense que, si elle le fait, ce sera principalement pour demander à Sa Majesté quelques gentilhommes anglois qui peuvent estre en ce royaume et, entre autres, Morgan, lequel, si Sa Majesté desiroit retenir

19 John Bossy, *Under the Molehill*, *op. cit.*

sans luy en faire refus, il jugeroit estre à propos de le faire secrettement évader de la Bastille²⁰.

Une lettre de Bellièvre, mandaté par le roi, vient s'ajouter au dossier des efforts français pour sauver Marie Stuart. Les quelques lignes envoyées par Bellièvre à son ami Villeroy, qui s'occupe de l'information du souverain sur ce sujet, montrent combien la tentative n'a que peu de chance d'aboutir. On observe aussi sur le volet de la matérialité de la circulation que la route de l'information anglaise n'est pas considérée comme une route très sûre ; on le lit entre les lignes du Mémoire de Prunelé comme chez Bellièvre :

Monsieur,

J'ay receu vos lettres par le sieur secrétaire de monsieur de Beaumont²¹ auxquelles je ne ferai pour ceste heure response, n'estant assuré si ceste ne courra point de fortune, à cause des pyrates qui sont sur les mers. J'an parlerai à la royne d'Angleterre avant que partir d'icy. J'eus audience de lady dame royne huict jours après mon arrivée. Ce fust dimanche dernier. Ladite dame, après m'avoir ouy me feist une response assez generale, remectant a parler a moy dans quatre jours qui sont passés. Monsieur le grand thresorier m'a mandé dire ce matin que desmain après le disner il parlera à moy. Je ne sçay ce qu'il nous apportera cependant je vous dirai que par les avis que l'on nous donne il n'y a aulcune esperance de saulver le royne d'Escosse. Nous verrons ce que Dieu en a ordonné. J'en ay dict et diray ce que doit un serviteur du roy²².

La réponse de Villeroy passe par le canal officiel de l'ambassadeur du roi de France à Londres. L'ambassadeur évoque le paquet qui vient de Paris pour donner les derniers éléments d'information du conseil à Bellièvre. On observe la fine mécanique d'envoi et de réception des dépêches dans un contexte où les agents du roi de France sont sous étroite surveillance en Angleterre à quelques semaines de l'exécution de Marie Stuart.

Il est arrivé hier soir fort tard un courrier de Calais, qui m'a apporté trois lettres pour vous, que je vous envoie avec mon paquet. Il y en avait une de

20 « Mémoire remis au roy par M. d'Esneval à son retour de son ambassade d'Écosse, septembre 1586, copie du temps, corrigé de la main de l'ambassadeur », dans Pierre-Adolphe, Chéruef, *Marie Stuart et Catherine de Médicis. Étude historique sur les relations de la France et de l'Écosse dans la 2^e moitié du XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1858, p. 379-380.

21 Christophe de Harlay, comte de Beaumont († 1615).

22 Archives nationales, Paris, AB/XIX/3622/pièce 44, Bellièvre à Villeroy, 13 décembre 1586, [s.l.].

monsieur de Villeroy pour vous, laquelle il m'a demandé de ne l'ouvrir qu'en votre absence. J'ai hésité à l'ouvrir car vous étiez si proche. J'ai finalement pris la décision de lire cette lettre avant de vous l'envoyer, craignant que vous-même ne soyez troublé de me la renvoyer par mon courrier. Ce qui, selon Monsieur de Trappes, ne serait pas approprié. Dès lors, il est préférable que vous conserviez cette lettre avec vous sans me la renvoyer ; vous excuserez s'il vous plaît les précautions que je prends à cet égard. Je vous envoie également ce que Monsieur de Villeroy me destinait, ce que je vous prie de brûler²³.

Plusieurs aspects se dégagent de l'analyse de ces deux lettres. Le rôle joué par le secrétaire William Wade, agent de Walsingham, semble primordial²⁴. Il est par ailleurs secrétaire du conseil privé, et c'est un des hommes de confiance de Walsingham, qui fut ambassadeur à Paris au début de la décennie précédente. Ce qui semble alors central dans l'information transmise par l'ambassadeur Prunelé, c'est la volonté d'Élisabeth de publier les dépêches de Marie. Le but, allégué par L'Aubespine, en est le suivant : mettre au jour les réseaux infra-diplomatiques par les papiers, afin de réclamer l'extradition vers l'Angleterre des gentilshommes anglais qui se trouvent dans les cours européennes. Le conseil de L'Aubespine est clair : il convient de faire évader Thomas Morgan afin de ne pas opposer de refus à la demande de la reine d'Angleterre mais d'alléguer une impossibilité pratique de remettre Morgan, alors évadé. Deux ans après son arrestation, Morgan quitte le Paris des barricades pour rejoindre les Pays-Bas espagnols où il fait des offres de service à Francis Walsingham²⁵. Il finit par être arrêté par la prévôté de Bruxelles et interrogé sur ses menées en France. Plusieurs éléments probants indiquent qu'il était un agent double au service de la reine d'Angleterre qui devait mettre au jour les réseaux catholiques de Marie Stuart pour le compte de Walsingham. Ce serait un des éléments d'explication des raisons de l'insistance de Stafford, et donc de Walsingham, à vouloir récupérer un agent qui non seulement en sait beaucoup mais surtout qui pourrait compromettre la diplomatie

23 L'Aubespine à Bellière, 1^{er} janvier 1587, *Calendar of State Papers, Scotland* : vol. 9, 1586-1588, Londres, His Majesty's Stationery Office, 1915, p. 236.

24 William Wade (1546-1623), secrétaire de Walsingham et clerc du conseil privé. Envoyé en mars 1585 dans le cadre de l'affaire Thomas Morgan, il réside régulièrement à Paris et est envoyé quelques années plus tôt à Madrid.

25 Georgina Bertie, *Five generations of a loyal house*, t. I : *containing the lives of Richard Bertie and his son Peregrine, Lord Willoughby*, Londres, Rivingtons, 1845, p. 200.

secrète de l'Angleterre en France. Toutefois, les hommes de Philippe II à Bruxelles sont bien en peine de démêler le vrai du faux et envoient une demande d'information au palais de l'Escurial : Morgan en effet prétend avoir agi sur ordre du roi catholique. Très probablement élargi par la prévôté de Bruxelles, nous le retrouvons en 1602 hantant les ports de l'ouest français, sous la plume d'un des correspondants de Villeroy. Il devient dès lors complexe de déterminer quels intérêts il sert réellement. Il semble se rendre en Savoie pour se mettre au service de Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie.

L'engagement de Thomas Morgan est très intéressant car il montre combien la notion d'étranger est un motif qui capture nombre de significations très contemporaines, construit qu'il serait imprudent, pour l'époque moderne, de charger de notions éloignées de celles des administrateurs des bureaux de la première Modernité.

Le point focal de ces pièces réside dans l'écrit politique, sa mise en circulation, les bureaux et les administrateurs nombreux qui sont chargés de sa projection et de sa réception sur des espaces politiques de plus en plus vastes, dans un contexte d'internationalisation des guerres de Religion. Les scripteurs et les destinataires, comme nombre d'acteurs cités dans le dossier, vivent et travaillent dans l'angoisse permanente que les précieuses informations que recèlent les dépêches soient découvertes. Dans le même temps, et c'est le paradoxe de l'inflation documentaire à laquelle les contemporains comme les historiens assistent au second XVI^e siècle, l'écrit politique est une technologie nécessaire dans la conduite des guerres et des négociations. Pourtant, sa mise en circulation s'articule mal avec le nécessaire secret qui doit présider aux affaires diplomatiques²⁶.

26 Jérémie Ferrer-Bartomeu, « Allusions, silences et ellipses : le secret des correspondances politiques de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, secrétaire d'État (royaume de France vers 1570-vers 1595) », dans *Arcana Imperii : gouverner par le secret dans l'Espagne moderne*, éd. Sylvain André, Philippe Castejon et Sébastien Malaprade, Paris, Les Indes savantes, 2019, p. 67-85.

TRANSFUGES, IMITATION ET HYBRIDATION DES MODÈLES SOCIOPOLITIQUES

La question des prisonniers et des échanges de prisonniers est une occasion d'intenses contacts diplomatiques, qui jouent le rôle d'accélérateur des transferts de savoirs entre les différents bureaux des monarchies. L'exemple de Morgan peut être complété par celui d'Odet de La Noue. Captif depuis 1584, le gentilhomme protestant écrit, en 1589, à Walsingham. Un des points d'attention de la lettre de La Noue est le suivant : la captivité apparaît, sous sa plume, comme un des moyens privilégiés pour faire livrer des secrets d'État aux agents captifs, les faire rejoindre des réseaux d'espionnage ou de transferts d'informations diplomatiques :

Monsieur,

Ce n'a esté ni faute de souvenance ni de bonne volonté qui m'ont gardé pendant ma prison de m'entretenir par lettres en vos bonnes graces, spécialement sachant les bons offices dont vous continuez tousjours à vous obliger mon pere et moi en particulier en ce qui touche ma delivrance. Je craignois tousjours que mes lettres vous fussent importunes, aussi que j'eusse bien désiré vous tesmoigner plustost par effect que de parole combien je me sens vostre redevable.

À ceste heure toutesfois que Monsieur Semelier va en Angleterre, et que mon pere (qui pour les affaires publiques ne peut entendre aux miennes) m'a commandé de m'adresser à vous et au seigneur Horatio Palavicino qui lui faites ce bien d'avoir soing de ce qui concerne ma liberté. Je m'avance de vous supplier par la presente continuer de me favoriser pour sortir ceste prison, avec assurance d'avoir acquis en moi une personne dont vous pourrez disposer pour vostre service plus que d'autre qui soit, ce que les effects vous ferons trouver véritable quand ils dépendront de moi. Le seigneur Don Rodrigue Lasse m'a fait entendre que Sa Majesté a accordé Don Pedro de Valdes pour Monsieur de Wintie qui me fait espérer que mon eschange se doit acheminer s'il en va autrement je ne vous ozerois supplier d'interceder envers la roine pour delivrer ce seigneur, m'ayant escrit mon pere que c'est chose qui lui seroit desagreable veu l'importance dont il lui est (quoi que les Espagnols la facent soit petite) aussi qu'ayant eu tant de faveurs non meritées de Sa Majesté ce seroit estre trop effronté de la requerir plus avant. Bien vous supplierai-je (monsieur) en ce que vous jugerez possible me faire tant d'honneur de m'assister et de vostre crédit et faveur. Comme celui qui pour tant d'obligations et à Sa Majesté et à vous sera toute sa vie prompt à executer les commandemens de l'une et de

l'autre ou son pouvoir se pourra estendre. Monsieur Semelier vous assurera plus particulièrement et vous dira ce qu'il m'a appris ici de mon fait [...].
2 mars 1590, Château de Tournai,

Odet de la Noue²⁷.

Sur la question de l'échange de prisonniers et des transferts qui s'opèrent à ce moment, cette lettre d'un des chefs militaires du parti huguenot est éclairante.

Le canal discret de la diplomatie anglaise pour l'échange des prisonniers est ouvert par Odet de La Noue, car son père ne peut demander la libération d'un gentilhomme de Philippe II dans le contexte de l'année 1590. Le réseau fonctionne ainsi comme celui d'une diplomatie parallèle, qui préserve les intérêts politiques du camp royal français engagé dans des combats de haute intensité non seulement en France mais également sur les marges espagnoles des Flandres. Ce dossier appelle des développements, notamment en croisant la demande de La Noue avec le cinquante-sixième article secret de l'édit de Nantes de 1598 qui porte spécifiquement sur la question de la famille La Noue et du rétablissement de cette maison dans ses droits. Un marqueur de la discrétion de ce canal se trouve au dos de la lettre. Tout est fait pour déconnecter Odet de son père, François, le « Bayard protestant ». Odet de La Noue est désigné, au dos de la lettre, comme « Monsieur de Théligny ». Théligny est le nom de sa mère, Marguerite de Théligny : on fait donc l'hypothèse que cette désignation inhabituelle est une précaution supplémentaire prise par le courrier qui porte cette correspondance de Tournai à Londres, courrier qui est chargé, en plus de ce que la lettre contient, d'indiquer les conditions de détention du seigneur protestant qui fait une offre de services à la diplomatie anglaise.

Cet exemple et l'offre de service qui est faite par le captif doit nous permettre d'entrer dans l'analyse de ce qu'est un bureau de secrétaire à la fin du XVI^e siècle. Institution discrète, largement ouverte aux correspondants de tous ordres, nations et confessions, les hommes qui la composent doivent recueillir une masse considérable d'informations et les traiter pour l'information politique et diplomatique de leur

27 The National Archives, Kew, State Papers, Foreign, France, série 78, vol. 21, f. 59, Odet de La Noue à Walsingham, 2 mars 1589, Tournai. Voir « Articles secrets de l'édit de Nantes », dans *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. 15 : 1589-1610, Paris, Belin-Leprieur, 1829, p. 210.

maître²⁸. Ainsi, l'exemple de l'innovation qui vient au bureau au moyen de deux lettres à Villeroy en 1602 et en 1604 est le point conclusif de notre démonstration²⁹.

Les deux pièces du dossier concernent le bureau des Affaires étrangères, entièrement dans la main de Villeroy depuis son retour aux affaires en 1594. Elles touchent le point de l'espionnage et de la surveillance des étrangers et tiennent un discours sur les moyens d'y parvenir.

La première pièce est une lettre de Matthieu Mongin. On rencontre une première fois Mongin en 1596, dans une demande de secours adressée à Philippe II pour le compte de la ville ligueuse de Marseille³⁰. Conseiller en justice et assesseur de la ville, Mongin est un des fers de lance de la poursuite – avec une constante pugnacité en 1596 – des menées ligueuses dans le sud du royaume³¹. En 1604, moins de huit ans plus tard, c'est le même Mongin qui adresse à Villeroy une réponse à la sollicitation du roi Henri IV de trouver un agent à placer à la cour d'Espagne. On peut faire l'hypothèse que Villeroy dispose de très solides réseaux au sein de la Ligue jusqu'en 1594, mais également en Provence où il est très proche du fidèle soutien d'Henri IV, Guillaume du Vair³².

Quelques passages de cette longue lettre sont éclairants pour l'étude de la capacité d'adaptation d'un réseau particulier, en l'occurrence celui de Villeroy, au service du roi, par la mobilisation de liens avec des correspondants-ressources, marginaux par rapport au réseau traditionnel du secrétaire d'État. Cela informe du caractère ouvert et plastique des institutions nouvelles que sont les bureaux des secrétaires d'État qui font feu de tout bois pour capter l'information diplomatique et administrative.

28 *Pratiques du transnational : terrains, preuves, limites*, Paris, dir. Jean-Paul Zuñiga, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2011.

29 Thierry Rentet, « L'analyse de réseau en histoire moderne, esquisse bibliographique et cas concret », dans *Tout est-il réseau ?* Journée d'étude du Centre de Recherche espaces, société, cultures, Université Paris XIII, 14 mars 2008, en ligne : http://www.univ-paris13.fr/crescl/images/stories/PDF%20JE%202008-03-14/t._rentet.pdf (consulté le 25 janvier 2022); *Id.*, « Network mapping : ties of fidelity and dependency among the major domestic officers of Anne de Montmorency », *French History*, 17, 2, 2003, p. 109-126; Claire, Lemerrier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 52, 2, 2005, p. 88-112.

30 Archivo General de Simancas, Estado, K, 1597, B83, n° 89, Remontrances des députés de Marseille au roi d'Espagne, janvier 1596.

31 Wolfgang Kaiser, *Marseille au temps des troubles : morphologie sociale et luttes de factions, 1559-1596*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1992.

32 *Guillaume du Vair, parlementaire et écrivain (1556-1621)*, éd. Bruno Petey-Girard, Alexandre Tarrête, Genève, Droz, 2005.

Sa Majesté desire qu'on trouve quelqu'un qui le serve à la cour d'Espagne et l'advertisse³³ de ce qui s'y passe contre son service³⁴. C'est chose qui n'a pas³⁵ peu de difficulté car il ne fault rien esperer des Espagnols s'ils ne sont pratiqués par homme qui soit sur le lieu et avec grosses promesses. Et de deux ou trois François que je y ay cogneu, ils sont tous trop mal intentionnés au bien et repos de la France pour se descouvrir à eulx. Mais il y a un prestre qui se dit docteur en theologie qui est, si me semble, Manceau, nommé Davy³⁶, lequel a esté serviteur de³⁷ feu monsieur de Mercœur³⁸.

Le contexte du printemps 1604 pour le bureau Villeroy est particulièrement difficile, et le mois d'avril voit la chute de son commis Nicolas L'Hoste³⁹. Villeroy tente de mobiliser ses anciens réseaux ligueurs pour construire une diplomatie hors des canaux institutionnels que sont les ambassades et postes diplomatiques⁴⁰. On peut faire l'hypothèse que la dimension fondamentale du secret des affaires politiques permet une plasticité, une fluidité des engagements politiques et des recompositions dans l'entourage ministériel comme dans celui d'Henri IV. Il est également frappant de voir que Matthieu Mongin, un des fers de lance de la Ligue en 1596 à Marseille, conseille en 1604 Villeroy sur le choix de l'informateur à placer au sein des réseaux curiaux espagnols. Mongin révèle enfin combien le réseau ligueur conserve des liens puissants : le choix se porte sur Davy, homme de Mercœur, plutôt que sur ces ligueurs de l'exil si mal intentionnés au service d'Henri IV par leur haine recuite du roi jugé hérétique.

33 « serve [...] l'advertisse », *souligné*.

34 Annotation marginale de la main de Villeroy en regard de cette phrase : « Nota ».

35 « C'est chose qui n'a pas », *souligné*.

36 Nicolas Davy, natif du Mans, docteur en théologie. Voir François Grudé de La Croix du Maine, *Les bibliothèques françaises de La Croix du Maine et de Du Verdier*, Paris, Chez Saillant et Nyon, 1772, p. 151.

37 « me semble [...] serviteur de », *souligné*.

38 Philippe-Emmanuel de Lorraine (1558-1602), duc de Mercœur.

39 Alain Hugon, *Au service du Roi Catholique : honorables ambassadeurs et divins espions face à la France. Représentation diplomatique et service secret dans les relations hispano-françaises de 1598 à 1635*, Madrid, Casa de Velázquez, 2004 ; Alain, Hugnon, « L'information dans la politique étrangère de la couronne d'Espagne, XVI^e-XVII^e siècles », dans Association des historiens modernistes de l'Université, *L'information à l'époque moderne*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2001, p. 25-53 ; Alain, Hugnon, « L'Affaire L'Hoste ou la tentation espagnole (1604) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 42, 3, 1995, p. 355-375.

40 Robert Descimon, José Javier, Ruiz Ibanez, *Les ligueurs de l'exil : le refuge catholique français après 1594*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.

Un élément est frappant dans la lettre de Mongin. Il se dit étonné que le commandement du roi n'ait pas été matérialisé dans un ordre écrit :

Si vous le jugez à propos, je lui écriray et y enverrons le frere du capitaine Frejus pour faire espreuve de ce qu'il voudra faire [...] ⁴¹.

Je n'ay voulu me dispenser de luy escrire sans le vous faire scavoir, quoy que le capitaine Frejus me dit que le roy luy avoit commandé m'en parler mais il ne m'en a porté aucune lettre ⁴².

Le recours à l'écrit, pour Mongin, est celui d'un serviteur non-institutionnel du bureau Villeroy. Il l'actionne comme preuve de son action au service du roi. Son étonnement quand c'est le capitaine Fréjus et non un ordre écrit du souverain qui lui commande de mobiliser son réseau d'anciens ligueurs en Espagne nous en apprend beaucoup non seulement sur ce que l'écrit représente pour la société politique du début du XVII^e siècle mais aussi sur les innovations au sein des bureaux. Il est notable que cette demande intervienne quelques semaines seulement avant la découverte de la trahison du commis de Villeroy. Dès lors, on peut faire plusieurs hypothèses. Ou bien Henri IV est parfaitement conscient des fuites organisées au sein du bureau Villeroy et il ne souhaite pas que soit matérialisé dans l'écrit ses pratiques d'espionnage, pratiques dont Mongin, ancien ligueur, pourrait attester et transmettre, documents à l'appui. Ou bien Villeroy est travaillé de sérieux doutes quant à l'imperméabilité des secrets déposés dans son bureau et il prend ainsi les devants en écrivant une lettre qu'il saura produire pour se défendre de la trahison de son commis. On ne peut trancher entre ces deux hypothèses, mais l'absence de lettre du roi et la commission que Fréjus en fait oralement ne laissent pas d'interroger sur la mobilisation des canaux d'information et d'espionnage au sortir de la Ligue.

La seconde pièce permet de montrer combien les voies d'informations du secrétariat sont nombreuses : une lettre d'un informateur anglais, qu'on ne parvient pas pour l'heure à identifier, exprime très clairement une méthode nouvelle de surveillance des étrangers par les étrangers eux-mêmes dans les ports. La lettre s'appuie sur des cas très précis à Calais, Dieppe, Paris, Rouen, d'agents d'Élisabeth qui œuvrent dans la diplomatie discrète,

41 « frère du [...] voudra faire », *souligné*.

42 Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds Godefroy, 264, f. 69r-v, Mathieu Mongin à Villeroy, 20 mars 1604, Marseille, original autographe, annotations et soulignements de la main de Villeroy.

conduisant leurs menées interlopes dans le monde marchand des ports du royaume ; le correspondant de Villeroy propose de se servir de ce procédé. Nous citons quelques passages que nous souhaitons mettre en lumière :

C'est qu'en chacun desditz ports, comme principalement à Calez, Diepe, et Saint-Malo, il y eust quelque honneste homme Angloys, entendu aus affaires, accort, et fidele, lequel prist garde aus estrangers nommément Anglois, Escossois et Irlandois, qui arriveroient là, allans et venans ou passans, soit pour cause de marchandise et trafficq, ou pour autre occasion. J'ai dit Anglois, Escossois et Irlandois pour ce qu'en ces trois ports il y en arrive plus de ces trois nations que d'autres estrangeres.

Et pour ce qu'ordinairement les passans estrangers s'adressent plustost à quelqu'un de leur nation, s'ils en trouvent, pour avoir conseil, avis et assistance en leurs affaires et negoces qu'à ceus du pays. Il adviendra par ce moyen qu'il sera aisé à celui qui sera commis et resident sous quelqu'autre couleur, d'apprendre des affaires desdits passans, et mesme descouvririr du premier coup, au moins à la longue, s'ils auront quelque chose en l'arriere-boutique, comme ils en arrivent plusieurs à Saint-Malo qui passent en Espagne, et d'Espagne en Angleterre ou Escosse pour pratiques et menées serrez, bien que sous autre pretexte. Autres passent de mesme façon par Calez d'Angleterre en Flandres, et de Flandres en Angleterre⁴³.

Cette innovation vient au bureau plus qu'elle n'est sollicitée. La belle signature du correspondant de Villeroy est un dessin des initiales du scripteur « J. de H. ». Nous ne sommes pas parvenus à identifier ce correspondant qui n'est pas régnicole à l'évidence. Sa proposition de surveillance des ports fréquentés par des étrangers est à mettre au compte des innovations de la diplomatie secrète du premier XVII^e siècle. Elle nous indique également la porosité entre plusieurs mondes sociaux, celui de la marchandise et celui des institutions de l'écrit. D'autre part, on observe ici que la notion d'étranger ne recouvre pas totalement celle qui se forge dans les siècles suivants. En effet, le savoir-faire que déploie le correspondant de Villeroy s'inscrit dans une connaissance des réseaux marchands et portuaires, qui sont des zones de contacts et sur lesquelles s'exercent les compétences de Villeroy, secrétaire d'État des Affaires étrangères mais également des étrangers présents en France⁴⁴.

43 Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds Godefroy, 263, f. 121-123v, J. de H. à Villeroy 1602, 6 juillet, Paris. Original autographe, f. 121.

44 Matthieu Gellard, « Les ambassadeurs du roi de France d'origine étrangère sous les deux premiers Bourbons, 1589-1643 », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*,

LA RÉPUBLIQUE EUROPÉENNE DES BUREAUX

Ce que nous souhaitons montrer pour clore notre étude, c'est que l'internationalisation du conflit et la lutte religieuse front contre front permirent une structuration européenne des bureaux des trois monarchies en conflit. Suivons la plume de Guillaume Du Vair, ami de Villeroy, dans sa description de l'État d'Angleterre, livré en 1596 :

Le comte d'Essex est aujourd'huy celuy qui a le plus de faveur, et le grand Tresorier celuy qui a plus de maniment. Le Comte d'Essex est un jeune seigneur qui a un bel esprit et beaucoup de courage [...]. Le grand Thrésorier est un homme fort consommé aux affaires, grandement riche et allié, et qui a de grands desseins. Mais il est fort usé. Il se montre à traicter plus entendu aux affaires de dans le Royaume que celles de dehors, et a des conseils timides et peu genereux. Il est rude et mal gracieux. Il fait tout ce qu'il pense pour establir le sieur Robert Cecil son fils au maniment des affaires. Et de fait il exerce aujourd'huy l'office de Secetaire d'Etat. Toutesfois il n'en a peu jusques icy obtenir la provision. Ce qui fait douter que s'il venoit faute du père, ceste Maison-là, qui est extremement mal-voulüe et enviée en Angleterre, ne subsisteroit pas ; joint les grands trésors que l'on tient qui y sont. Les autres conseillers d'Etat ne sont que des chiffres. il y a un desordre parmy eux qui est fort remarquable ; pour sembler grandement aliéné de l'ordre qui est au reste des affaires d'Angleterre ; et au naturel de la Reyne d'ailleurs peu libérale. C'est qu'elle permet que ceux de son Conseil prennent les fermes à beaucoup moins qu'elles ne vallent, et la plupart d'eux meurent redevables de grands restes. Ses receptes aussi sont quasi toutes tenües par des Gentil-hommes qui y font tous de grands profits. Et ces charges-là se donnent pour recompenses. Voylà pour ce qui concerne le dedans⁴⁵.

Cette longue description porte ensuite plus spécifiquement sur les Affaires étrangères de l'Angleterre Élisabeth I^{re}. Guillaume Du Vair est

2016, en ligne : <<http://journals.openedition.org/crcv/14246>> (consulté le 25 janvier 2022). Sur les liens entre les secrétariats et la politique commerciale et donc la surveillance des ports, voir Jules, Mathorez, « Notes sur les Espagnols en France depuis le xvi^e siècle jusqu'au règne de Louis XIII », *Bulletin Hispanique*, 16, 3, 1914, p. 351 ; Béatrice, Perez, Sonia V., Rose, Jean-Pierre, Clément (éd.), *Des marchands entre deux mondes. Pratiques et représentations en Espagne et en Amérique (xv^e-xviii^e siècles)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007.

45 Guillaume Du Vair, *Les œuvres de messire Guillaume Du Vair evesque et comte de Lizieux, garde des seaux de France, dernière édition, revue corrigée et augmentée*, Paris, chez Sébastien Cramoisy, 1641, p. 1172.

alors ambassadeur en Angleterre, après avoir été intendant de justice à Marseille. Il devient, trois ans après cette relation, premier président du parlement d'Aix⁴⁶. Proche d'Henri IV, sa lecture gallicane est régulièrement mobilisée dans ses écrits, et notamment dans sa correspondance avec Villeroy⁴⁷. Ce que Du Vair expose dans cette description, et ce que nous retenons pour le présent moment conclusif de l'étude, c'est le regard professionnel, celui d'un magistrat et négociateur de la paix en Provence, sur l'organisation du conseil d'Élisabeth. Il met davantage en lumière la position de Cecil, dont il partage les horizons d'attente, que celle du comte d'Essex. L'organisation du secrétariat, qu'il décrit d'une allusion plaisante, montre à la fois comment se structurent les bureaux anglais – c'est-à-dire par une verticalité très forte autour d'un homme fort, naguère Walsingham, désormais Lord Burghley et son fils, Robert Cecil, comte de Salisbury. Ces témoignages sur l'organisation des bureaux, nombreux d'une monarchie à l'autre, fascinent autant les contemporains que les relations économiques et le jeu de puissances. On l'observe dans la suite de son tableau. La description entière est centrée sur la personne d'Élisabeth et la mise en ordre, pré-absolutiste, des affaires de l'État. Le magistrat de Provence semble fasciné par cette architecture de pouvoir, dont il pointe cependant les risques puisque son commentaire spécifique sur les provisions du comte de Salisbury est en creux une critique de la personnalisation à l'extrême du conseil sous le chef d'un conseiller favorisé à l'extrême. La connaissance du secrétariat français et des agents en passe de devenir des agents de premier ordre, comme Du Vair, est nourrie de longue main par les fréquents contacts des administrations⁴⁸. La circulation entre la France et l'Angleterre du secrétaire d'État en exil de Philippe II, Antonio Perez, en atteste et elle est bien documentée⁴⁹.

46 Robert Descimon, « Guillaume Du Vair (7 mars 1556-3 août 1621) : les enseignements d'une biographie sociale. La construction symbolique d'un grand homme et l'échec d'un lignage », dans *Guillaume du Vair, parlementaire et écrivain, op. cit.*, p. 17-77.

47 Alexandre Tarrête, « Un gallican sous la Ligue : Guillaume Du Vair (1556-1621) », *Revue de l'histoire des religions*, 3, 2009, p. 497-516.

48 Du reste, Guillaume Du Vair se signale par une connaissance fine des réseaux et en garde des traces précises dans ses papiers personnels. Voir Bibliothèque nationale de France, Fonds Dupuy, 661, Mort du prince d'Espagne, récit d'Antonio Perez à Guillaume Du Vair, f. 19.

49 Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits, Fonds des langues, Espagnol, vol. 336, f. 48, Antonio Perez à Villeroy, Londres, 11 janvier 1595 ; sur les

Le transfert d'informations fonctionne par la négociation et les contacts que nouent les agents envoyés en mission, mais aussi par les trahisons et les transfuges – on l'a observé, à l'exemple de Thomas Morgan ou de Nicolas L'Hoste. Sur un versant plus complexe à démontrer, les hybridations de modèles administratifs de part et d'autre des frontières passent aussi par l'estime que se portent les secrétaires et les liens d'amitiés anciens⁵⁰. Par effet de retour, cette estime pour Lord Burglhey plutôt que pour l'aventure et la brigade du comte d'Essex nous informe des positions politiques et des options privilégiées par les administrateurs, en l'occurrence Du Vair, dans le jeu politique qui se déroule dans le royaume de France et en Provence. Enfin, et c'est manifeste pour Thomas Morgan et sans doute moins connu pour Antonio Perez, les doubles voire les triples allégeances doivent prémunir les reconstructions historiques des transferts de savoirs et de pratiques à l'échelle européenne d'emprunter des catégories nationales ou trop fermement établies sur la notion de bureaucrate pour la première Modernité.

En effet, lorsqu'Antonio Perez quitte l'Angleterre pour rejoindre la France d'Henri IV, ce dernier le favorisant exceptionnellement par des dons et des bénéfices, il s'inscrit dans un réseau très dense qui mêle bureaux français et proches d'Essex, dans un contexte où son patron

liens entre Robert Devereux et Antonio Perez : « *Essex took over correspondence with Florence (through James Guicciardini) in 1593 and invested much time and money in intelligence gathering from 1592, the full extent of his ambition to become a statesman of truly international significance emerged only in 1595. In that year he took advantage of Thomas Smith's entry into royal service to expand his secretariat from two to four, his "confident" secretary Edward Reynoldes being joined by three high-powered new men : Henry Wotton, William Temple, and Henry Cuffe. The return to France of Antonio Perez, the former secretary of Philip II of Spain whom Essex had hosted and regularly debriefed over the preceding eighteen months, also gave him the opportunity to win royal approval to station his own semi-diplomatic agent at Venice.* », Paul Hammer, « *Devereux, Robert, second earl of Essex (1565-1601)* », dans *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2004, [en ligne].

50 Voir sur ces points fondamentaux de la translation des savoirs administratifs et politiques : Paola Volpini, « L'information politique aux XVI^e et XVII^e siècles : Orazio della Rena, diplomate médicéen en Espagne », dans *Ambassadeurs, apprentis espions et maîtres comploteurs : les systèmes de renseignement en Espagne à l'époque moderne*, dir. Béatrice Perez, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2010, p. 313-332 ; Paola Volpini, « Orazio della Rena fra diplomazia e storiografia : sulla "pubblicazione manoscritta" del Compendio della vita di Filippo Secondo re di Spagna », dans *La pratica della storia in Toscana : continuità e mutamenti tra la fine del '400 e la fine del '700*, dir. Elena Fasano Guarini et Franco Angiolini, Milan, Franco Angeli, 2009, p. 101-120 ; Johann Petitjean, « Gênes et le bon gouvernement de l'information (1665-1670) », *Cahiers de la Méditerranée*, 85, 2012, p. 215-232.

anglais privilégie l'option militaire aux positions iréniques⁵¹. La circulation des papiers et leur instrumentalisation à des fins de géopolitique sont également documentées sur ce point spécifique ; Essex espère tirer davantage que des secrets d'État de Perez, des compétences techniques, un savoir administratif, et il l'emploie avant tout pour sa capacité à écrire et à entretenir un réseau dense de correspondants par toute l'Europe⁵².

La lettre que nous produisons pour conclure s'inscrit dans un échange épistolaire classique entre deux grands administrateurs, Salisbury et Villeroy. Cet échange est exceptionnel car il nous introduit à la double dimension professionnelle et cérémonielle de l'échange épistolaire, sur fond de différend commercial concernant le grand commerce des draperies de l'ouest. Ces relations de travail sont également matérialisées par l'envoi d'agents techniques dans les monarchies voisines et alliées, à l'instar de Théodore Turquet de Mayerne, médecin d'Henri IV, envoyé en Angleterre pour Jacques I^{er}⁵³.

La lettre que nous observons porte spécifiquement sur une question de préséance dans l'écrit et dans l'adresse d'une lettre que le comte de Salisbury envoie à Villeroy. Il s'en excuse par, d'une part, son faible niveau en français, et mobilise ainsi en creux une de ses compétences, et par la manifestation de l'incorporation professionnelle de serviteur du roi dans l'ordre de l'écrit. Voici ce qu'il déclare à Villeroy :

Monsieur, le désir que j'ay eu tousjours de pouvoir jouir de l'amitié et bienveillance de personages d'honneur, et de vertu, m'a rendu aussy très soigneux des moyens pour les entretenir dignement, en accroissant plustost mon obligation vers eulx, qu'en donnant sujet, pour petit qu'il soit, dont il y puisse recevoir aulcun ombrage ; et principalement à l'endroit de vostre personne

51 « Sieur Antonio Perez, comme je recognois vostre affection en mon endroit digne de recommandation, je seray tousjours bien aise de vous tesmoigner par effect combien j'estime l'un et n'ay pas moins de regretz qu'il ne se présente quelque bonne occasion de vous faire du bien attendant laquelle je vous ay bien volontiers accordé le titre de la confiscation qui m'avoit esté résigné par accord de ma chambre des comptes dont je vous envoie le brevet et donneray ordre quand il vacquera un bénéfice ou abbaye en ma disposition que vous ne soyez pas oublyé affin que l'assurance que vous en avez prinse vous puisse produire le fruit que vous en attendez en vous ayez d'autant plus de moyen de vous à mon service. », Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, fr. 3456, f. 74v, Henri IV à Antonio Perez, s.l., s.d., copie.

52 François-Auguste Mignet, *Antonio Perez et Philippe II*, Bruxelles, Wouters Frères, 1845, p. 165.

53 Brian Nance, *Turquet de Mayerne as baroque physician : the art of medical portraiture*, Amsterdam, Éditions Rodopi, 2001.

mesme, laquelle j'ay tousjours honorée et estimée selon la grandeur de vostre qualité, et de vos mérites, en la très sage conduite des affaires publicques, et aussy pour l'egalité de nos charges : ainsy que toutefois j'ay amplement fait entendre à monsieur le comte de Beaumont, ambassadeur du roy très chrétien, qui vous en pourra faire foy. Et partant ayant entendu par iceluy qu'en ma dernière lettre il me seroit eschappé de mectre au commencement « Monsieur de Villeroy » au lieu et comme de coustume et debvoir j'ay tousjours mis Monsieur. Qui est chose dont vous pourriés justement scandaliser en mon endroit, je n'ay voulu obmectre oultre l'esclaircissement que j'en ay fait audict sieur ambassadeur, de vous en faire aussy mes excuses, et vous assurer que cela n'est arrivé, par propos délibéré, ains seulement par inadvertence en moy, qui confiois trop en la suffisance d'un mien commis, à qui j'avois donné ordre de préposer la lettre⁵⁴.

Si me cognoissant moy⁵⁵ mesmes de ne confesser qu'entre autres nos imperfections mon langage et bien mal formé au françois⁵⁶ Je ne suis point mais j'espère qu'en l'équité de vostre jugement, vous ne m'attribuerez si grande ignorance, ou vanité, d'avoir passé telle chose à veuë découverte.

Et partant je ne m'arresteray davantage en ce sujet, seulement je vous représenteray que l'infinité des affaires, et les despescher par fois à la haste aux champs, nous peult faire commectre des erreurs, qu'aultrement ne ferions sur meilleure delibération⁵⁷.

Cette très belle lettre, qui ne fut pas envoyée, est une minute de Salisbury ; elle s'inscrit dans le contexte des différents commerciaux récurrents entre les marchands anglais et français dans les ports de l'ouest. De nombreuses séries de correspondances, qui viennent s'ajouter à celles produites par les affaires techniques du remboursement de prêts accordés par l'Angleterre, en témoignent. Toutefois, ce que nous retenons ici, ce sont les thèmes professionnels d'une culture que Salisbury déploie pour s'excuser de n'avoir pas indiqué comme il le devait l'adresse de son destinataire, de rang égal au sien, « Monsieur de Villeroy » et non « Monsieur » comme il le fit simplement⁵⁸. Pour se justifier, il se peint

54 « Je vous confesse que mon langage n'est si pur et net aux françois, que je voudrois qu'il fust », *barré*.

55 « que », *barré*.

56 « si me... au françois », *annotation marginale en regard du texte barré*.

57 The National Archives, Kew, State Papers, Foreign, France, 78, vol. 31, f. 235, Salisbury à Villeroy, 13 septembre 1605, Londres, copie avec corrections autographes.

58 L'égalité de leur charge est d'ailleurs rappelée par Salisbury, immédiatement après l'éloge qu'il fait de son destinataire. Sur la notion de culture politique, voir *Princes, patronage and the nobility : the court at the beginning of the Modern Age, c. 1450-1650*, éd. Robald G. Asch, Adolf Birke, Londres, The German Historical Institute, 1991.

lui-même dans la lettre, écrivant ou faisant écrire sous sa dictée et aux champs. Pour ainsi dire, comme sans y penser. Puis, après avoir comparé la surface socio-politique de leurs charges respectives (Salisbury est secrétaire d'État d'Élisabeth puis de Jacques I^{er}, depuis 1590), il emmène son correspondant dans les activités du bureau où ce sont les commis qui doivent dépêcher les lettres au sens propre, les faire sortir du bureau et les confier au porteur avec les indications techniques qui y sont liées.

L'intérêt de cette relation de confiance qui se construit entre les deux hommes, relation adossée à une parfaite connaissance par l'un et l'autre des affaires de gouvernement, c'est que nous voyons s'établir de gré à gré un fonctionnement partagé, à dimension européenne, du travail des administrateurs de l'écrit⁵⁹. Qu'un très grand aristocrate, éminemment favorisé par Élisabeth et surtout par Jacques I^{er}, se peigne ainsi au travail de l'écrit, est un élément de poids qui indique combien les emplois du secrétariat sont désormais, au seuil du premier XVII^e siècle, des emplois dont la meilleure société politique a perçu avec justesse l'intérêt. Quand Salisbury compare sa charge avec celle de Villeroy, il se réfère à des éléments tangibles dans la nature de leurs emplois respectifs. Toutefois, sur le volet de la surface politique, sociale et territoriale du fils de William Cecil, Villeroy ne saurait, pour cette génération, soutenir la comparaison. Robert Cecil est pair d'Angleterre depuis 1603 et connaît une faveur exceptionnelle, qui en fait un des grands aristocrates titrés et favoris de Jacques I^{er}. Sur ce dépôt stable d'estime mutuelle, le jeu diplomatique va bon train et Villeroy s'autorise des ouvertures en négociant des points techniques, raffinés, avec Salisbury. C'est le cas par exemple des négociations d'une infinie complexité concernant un différends commercial sur le commerce de draps entre les deux monarchies. Pour réussir à défendre les intérêts français, Villeroy mobilise une compétence professionnelle et pour accélérer ce processus de négociation commerciale, met dans la balance de la négociation le rappel de l'ambassadeur de France⁶⁰. Ils ne

59 Sébastien Schick, *Des liaisons avantageuses : ministres, liens de dépendance et diplomatie dans le Saint-Empire romain germanique (1720-1760)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018.

60 « J'estime aussy que c'est le vray moyen d'en avancer la décision, comme vous jugés qu'il est nécessaire pour restablir le trafic de la drapperie que vous avés suspendu davantage. Si vous voulés retirer vostre ambassadeur, nous avons aussy promis au nostre de le rapeler et changer ceste année comme il vous aura pu dire, à quoy j'ajouteray encore que je sçay que le roy mon maistre est si disposé de contenter le vostre que si vous donnés pouvoir à vostre ambassadeur ordinaire, ou à tel autre que vous voudrés commettre, de traicter

partagent pas la même foi, ni ne vivent sous la même loi, au surplus ils ne vivent pas dans les mêmes mondes sociaux, mais c'est bien leur identité professionnelle, comme en témoigne la lettre de Salisbury, qui les rapproche et les fait membre d'une même république européenne des bureaux.

CONCLUSION

Il conviendrait de conjointre à l'étude d'autres espaces, notamment les laboratoires politiques du Saint-Empire, des États italiens ou encore de la papauté, pour être complet dans cette démonstration⁶¹. Cependant, nous pouvons avancer que la trahison et les transfuges, les captivités internationales et leur règlement, les prêts et les remboursements d'une monarchie à l'autre ont établi de très solides liens entre les administrateurs qui, *in fine*, font le même travail de tenue des écritures royales, de recueil de l'information diplomatique et de conseil politique aux souverains. La notion très contemporaine d'étrangers n'est certes pas inconnue à l'époque moderne mais elle se place à l'intersection complexe d'engagements multiples, confessionnels et politiques, d'opportunités de service dans le cas de Thomas Morgan ou d'Odet de La Noue. Pour matérialiser ces liens, l'écrit politique et les techniques qui l'entourent sont sans doute deux voies prometteuses qu'il faut inscrire dans un système de gouvernement tel qu'il sera pensé et utilisé lors du conflit international suivant, lors de la guerre de Trente ans.

Les bureaux des secrétaires, et plus généralement les institutions de l'écrit, sont pris, au second XVI^e siècle, dans le processus d'autonomisation que connaissent des pans entiers de la société politique entrée en

ce fait avec nous, il sera bientôt résolu au commun contentement de Leurs Majestés », The National Archives, Kew, State Papers, Foreign, France, 78, 31, f. 135v, Villeroy à Salisbury, 27 mai 1605, s.l., orig. signée sur autogr.

61 Guillaume Calafat, « La somme des besoins : rescrits, informations et suppliques (Toscane, 1550-1750) », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 13, 2015, en ligne : <http://journals.openedition.org/acrh/6558> (consulté le 25 janvier 2022); Johann Petitjean, « On His Holiness' secret service : how Ragusa became an intelligence agency after Lepanto », dans *Europe and the « Ottoman world » : Exchanges and Conflicts (16th-17th centuries)*, éd. Gabor Karman et Radu G. Paun, Istanbul, Isis Press, 2013, p. 83-106.

recomposition sous l'effet des guerres et des troubles, des changements dynastiques et de l'émergence des nouvelles théories qui légitiment le pouvoir et la souveraineté. C'est une des raisons pour lesquelles les relations de bureau à bureau et d'institution à institution, les nombreux transferts de personnel et l'hybridation des modèles et des procédures d'une autorité publique à l'autre sont les premiers indicateurs du degré d'autonomie de ces institutions par rapport à leur propre société politique, d'une part, et d'autre part de leur progressive intégration dans un réseau fonctionnel plus vaste, celui d'une république européenne des bureaux. Au sein de ce vaste réseau, les professionnels de l'écrit tissent, par-delà les frontières nationales et confessionnelles, la trame concrète de leur pouvoir, fait d'informations diplomatiques assurées, de compétences techniques afferemies et de la manifestation d'un habitus partagé et reconnu, celui du service du prince en secrétaire.

Jérémie FERRER-BARTOMEU
Chargé de recherches du F.R.S-
FNRS, UR Transitions /
Université de Liège – GEMCA /
Université catholique de Louvain